



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale N°7 – Novembre 2017

Édito

L'ARRA se réjouit de la mise en œuvre par la Région de la première rencontre sectorielle pour le secteur des radios associatives non commerciales (plus d'informations ci-dessous). Cette initiative accompagne la finalisation d'un nouveau dispositif d'aide aux radios et à notre fédération qui reflète l'intérêt et la reconnaissance de la Région Occitanie pour le travail de Communication Sociale de Proximité que nous réalisons.

Ce temps d'échange est important et précieux : il réunira la Région, la DGMIC, le CTA et la DRAC et nous permettra d'ouvrir un dialogue sur les enjeux et les perspectives de notre secteur.

Nous vous enverrons prochainement un document de travail réalisé en Groupe de Pilotage pour que chaque radio puisse l'enrichir et développer la réflexion afin que cette journée d'échange soit constructive.

Mobilisons-nous massivement, la présence de tous est attendue et nécessaire !

Eliane BLIN
Présidente de l'ARRA

Rencontre sectorielle régionale

Radios associatives

6 décembre 2017 au Mémorial de Rivesaltes (66)

Dans la suite des rencontres régionales de la culture, la Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée initie des rencontres sectorielles dans chaque secteur culturel. Elle organise également des rencontres transversales sur les croisements entre culture et tourisme ou entre culture et innovation.

La rencontre sectorielle régionale pour le secteur des radios associatives est prévue le 6 décembre 2017.

Elle aura lieu dans l'amphithéâtre du **Mémorial de Rivesaltes**, près de Perpignan.

Une invitation vous sera transmise dans les prochains jours ! Réservez dès maintenant la date !!

Pré-programme :

- 9h30 : Accueil
- 10h : Ouverture et introduction
- 10h30 : Conférence « Panorama des radios associatives non commerciales en France »
- 11h15 : Table-ronde « L'accompagnement des radios associatives : état des lieux, enjeux et perspectives »
- 12h15 : Débat
- 12h45 : Cocktail déjeunatoire
- 14h15 : Ateliers de travail : Évaluation de la nouvelle politique régionale : forces et faiblesses et Contours et contenus de l'appel à projets de création radiophonique : propositions
- 15h45 : Restitution des ateliers
- 16h45 : Clôture

Des capsules sonores seront diffusées notamment sur le regard de nos auditeurs sur les radios associatives (Cf. page suivante appel à production).

Une lettre d'informations spéciale vous sera adressée dans la deuxième quinzaine de novembre avec les propositions travaillées par le groupe de pilotage.



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°7 – Novembre 2017

Appel à réalisation : « Paroles d'auditeurs »

La Région invite les radios à une journée d'échanges le 6 décembre (Cf. présentation des rencontres sectorielles en page précédente).

L'ARRA propose de profiter de ces rencontres pour écouter des capsules sonores réalisées par les radios qui le souhaitent, il s'agit de réalisations non rétribuées, l'objectif est de valoriser nos diversités et nos présences sur les territoires.

Contenu :

Nous vous demandons de réaliser un micro-trottoir auprès de vos auditeurs, auditrices en leur demandant ce qu'ils pensent de vos programmes, de vos projets. Nous vous demandons de les faire s'exprimer sur la musique, les langues, le lien avec vos territoires...

Les radios ne doivent pas être identifiées, essayez d'avoir des auditeurs de différentes générations.

Merci d'envoyer vos réalisations sans habillage.

Format : 1 minute (maximum)

Qualité : MP3 en 320Kbps

A partir de vos montages, l'ARRA réalisera un module de 3 minutes qui sera diffusé le 6 décembre.

Les montages doivent être envoyés à microtrottoir@radios-arra.fr au plus tard le 20 novembre.

Des formations proposées par l'ARRA

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Le Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) est un dispositif financier de l'État, de soutien au développement de la vie associative avec des priorités de financement.

Chaque année, un appel à projets national pour la formation des bénévoles et des notes d'orientation régionales sont publiés pour lancer la campagne 2017.

Cet appel a lieu au début de l'année, vers la fin du mois de février, toutes les associations qui souhaitent former leurs bénévoles peuvent y répondre, plus de détails, [ici](#)

Cette année, l'ARRA a répondu à cet appel, pour répondre aux besoins de formations identifiés et le proposer à toutes les personnes affiliées à un de ses membres.

La première formation a eu lieu à Narbonne et a permis aux participant-e-s d'apprendre à mieux appréhender la gestion des réseaux sociaux.

Emily de Radio Booster témoigne :

"La formation du 13 octobre sur l'utilisation des réseaux sociaux pour les radios associatives m'a été très utile pour comprendre le fonctionnement et les subtilités de ces outils de travail. J'ai pu d'ores et déjà mettre en pratique les nombreux conseils de Jérôme sur le Facebook de radio Booster, qui de ce fait est devenu beaucoup plus efficace."

D'autres formations, vous seront proposés dans les prochaines semaines, n'hésitez pas à y participer !

A venir :

- Une radio, un projet : le 26 janvier 2018 à Montpellier
- Formations FSER : une session par unité territoriale entre le 8 et le 16 février 2018
- Audacity, le montage son gratuit sur logiciel libre : date à déterminer

D'autres formations seront prévues également hors financement FDVA :

- Le financement des radios associatives : date à déterminer
- Budget et comptabilité d'une radio : date à déterminer



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale

N°7 – Novembre 2017

Prochain appel à fréquences pour le territoire ex-LR

Comme cela a été présenté lors de l'assemblée générale de Toulouse, un appel à fréquences sur le territoire de l'ex Languedoc-Roussillon commence à se préparer.

Un premier travail de repérage des demandes à venir a été sollicité par le CTA.

Jean-Marc Courrèges-Cénac, délégué aux fréquences et relations avec CTA et CSA pour l'ARRA, organise **2 réunions de travail** et d'accompagnement des radios pour remplir la fiche demandée par le CTA :

- le 17 novembre à 14h à Carcassonne
- le 18 novembre à 10h à Mende

Nouvelles représentations de l'ARRA

Suite au renouvellement du groupe de pilotage, les représentations de l'ARRA ont été mises à jour :

- Pour le Mouvement Associatif, ont été élus au sein du groupe de pilotage : Dominique Afonso et Suzanne Tafani
- Pour la CRESS – Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, la décision a été prise de confier notre représentation au Mouvement Associatif et de plus adhérer directement
- Pour le COREPS - Comité régional des professions du spectacle : Eliane Blin assurera la représentation
- Pour la CNRA – Confédération Nationale des Radios Associatives sont désignés comme représentants titulaires : Eliane Blin, Siham Mineur, Daniel Chamson et Guillaume Delorme et comme suppléants : Suzanne Tafani, Jean-Paul Gambier, Jean-Marc Courrèges-Cénac et Albert Noguer.

Emplois aidés

Le Préfet de Région a publié le 11 septembre dernier l'arrêté fixant le montant de l'aide de l'État pour les contrats aidés en Occitanie et les secteurs rattachés ([téléchargez l'arrêté](#)) ; **l'ARRA, après avoir sollicité plusieurs élus, notamment députés, prépare un courrier au Préfet de Région** constatant que le secteur des radios associatives n'y figure pas alors qu'elles jouent un rôle important dans le domaine de l'insertion : elles représentent une soixantaine de contrats aidés en 2017. Elles jouent un rôle prépondérant dans l'intégration de personnes en précarité et dans leur productions de proximité liées de fait à des publics sensibles (jeunes, anciens, quartiers prioritaire, intégration...).

L'ARRA est adhérente au Mouvement Associatif, vous trouverez ci-joint le communiqué sur les emplois aidés : <http://mailchi.mp/1c263acde99c/la-gazette-du-mouvement-associatif-occitanie-octobre-2017>
Vous pouvez également relayer sur les réseaux sociaux le hashtag #DUTILITECITOYENNE proposé par le Mouvement Associatif.

Les emplois aidés dans les radios de l'ARRA :

Sur 51 réponses au questionnaire

- 62 emplois aidés en poste en 2013
- 67 emplois aidés en poste en 2014
- 63 emplois aidés en poste en 2015
- 62 emplois aidés en poste en 2016
- 56 emplois aidés en poste en 2017
- 43 postes pérennisés depuis 2013

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

Choisir
l'intérêt
général

ENTRE RADIOS

sur
radios-arra.fr

OFFRE D'EMPLOIS

Pour proposer une offre d'emplois :
répondez au questionnaire -
<https://goo.gl/forms/tkN60vi2dVxDZhcV1>

CV'TEQUE

Transmettre un CV :
communication@radios-arra.fr

ECHANGE D'EMISSIONS

Pour proposer un échange d'émission :
répondez au questionnaire -
<https://goo.gl/forms/z8hm6fWMRTEpd6RP2>



Assemblée Régionale des Radios Associatives
Occitanie // Pyrénées - Méditerranée

Lettre d'informations régionale N°7 – Novembre 2017

L'actu de nos réseaux : Mouvement associatif et CRESS



Forum régional des Associations à La Grande Motte le 28/11/2017

Organisé par le Mouvement associatif avec l'ordre régional des Experts Comptables et la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes et l'AIRDIE

Téléchargez le programme :

<https://forumassociations-lrmp.com/forum-region-al-28-novembre-l-grande-motte/>



10ème mois de l'économie sociale et solidaire organisé par la CRESS Occitanie :

De nombreux événements près de chez vous !

Téléchargez le programme :

http://www.cressoccitanie.org/wp-content/uploads/Programme_MoisESS_2017_web_.pdf



Rappels – Infos RH

Un accord a été conclu dans le cadre de la convention collective nationale de la radiodiffusion (no 1922) et dans le cadre de la convention collective nationale des journalistes (no 1480). Cet accord a été étendu par arrêté du ministre du travail le 25 juillet 2017, publié au journal officiel du 10 août 2017.

Il prévoit de porter : la valeur du point A à 12.38 € et la valeur du point B à 9.95 €
Et prévoit également des mesures en faveur de l'égalité femmes – homme.

Toutes les infos sur le site de l'ARRA

A noter également que la **prévoyance est désormais obligatoire** (depuis juillet 2017) pour toutes les catégories de personnels.

Toutes les infos sur le site de l'ARRA

Lettre d'informations régionale
de l'ARRA

Assemblée Régionale des
Radios Associatives
d'Occitanie // Pyrénées –
Méditerranée

communication@radios-arra.fr